



EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le 10 avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N° 3d

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, Mme Zohra HAMZAOU, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 25 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Fabrice MARTON par M. Michel BOUYOU à partir de 20h15, Mme Yvette FOURNIER par Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christine BUISSON-COMBE par Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Patrick BROQUERIE par M. Bernard COMBES, M. Gérard FAUGERES par M. Jérémy NOVAIS, Mme Anne BOUYER par M. Dorian LASCAUX

Etaient absents : Mme Micheline GENEIX, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Affectation des résultats constatés au Compte Administratif 2024 du Budget Centre de Santé Municipal

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les résultats du Compte Administratif 2024 du budget Centre de Santé Municipal
- Vu le Compte de Gestion du comptable,

Après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 5 abstentions

1 - Affecte les résultats bruts comme suit :

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur (002)	36 817.17
Excédent d'investissement antérieur (001)	62 420.10

Solde d'exécution de la section d'investissement

Dépenses d'investissement	6 955.75	
Recettes d'investissement	6 764.62	
Solde d'exécution de l'exercice		-191.13
Déficit ou excédent antérieur	62 420.10	
Solde d'exécution cumulé (Article 001 BP)		62 228.97

Restes à réaliser au 31 décembre

RAR dépenses	0.00	
RAR recettes	0.00	
Solde des Restes à Réaliser		0.00

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	62 228.97	
Rappel du solde des restes à réaliser	0.00	
Besoin de financement total		0.00

Résultat de fonctionnement à affecter

Recettes de fonctionnement	557 012.58	
Dépenses de fonctionnement	590 951.31	
Résultat de l'exercice		-33 938.73
Excédent ou déficit antérieur		36 817.17
Total à affecter		2 878.44

AFFECTATION

Couverture besoin financement de l'investissement (Article 1068 BP)	0.00
Affectation complémentaire en réserves (Article 1068 BP)	0.00
Reste sur excédent de fonctionnement (Article 002 BP)	2 878.44

2 - Ces sommes ont été reprises au Budget Centre de Santé Municipal - exercice 2025.

3- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le Maire,

Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 14 AVR. 2025
Date et ref de l'accusé de réception : 14 AVR. 2025

DBD - 10002025